

19 novembre 2008

Les liens énergétiques entre les deux rives de la Méditerranée occidentale

Table ronde

***Ihsane El Kadi, Francis Ghilès,
Abdenour Keramane, Aurélia Mané-Estrada,
Georges de Montravel, William Ramsay
Présidence : Khadija Mohsen-Finan***



Programme Maghreb



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne à Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme l'un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Compte rendu rédigé par Julie Chapuis, doctorante à l'EHESS et stagiaire au Programme Maghreb de l'Ifri.



ISBN : 978-2-86592-413-4

© Tous droits réservés, Ifri, 2008

Ifri

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 - France
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00
Fax : 33 (0)1 40 61 60 60
Courriel : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles

Rue Marie-Thérèse, 21
1000 - Bruxelles, Belgique
Tél. : 00 + (32) 2 238 51 10
Fax. : 00 + (32) 2 238 51 15
Courriel : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : www.ifri.org

LES LIENS ÉNERGÉTIQUES ENTRE LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Ifri, mercredi 19 novembre 2008

Compte rendu de la table ronde autour de :

Ihsane El Kadi, journaliste, Alger ;

Francis Ghilès, chercheur, IEMed, Barcelone ;

Abdenour Keramane, ancien ministre algérien de l'Industrie et des Mines, directeur de la revue *Medenergie*, Alger ;

Aurélia Mané-Estrada, professeur de politique économique, université de Barcelone ;

Georges de Montravel, chef du service Relations internationales, RTE ;

William Ramsay, directeur, programme Énergie, Ifri.

Présidence : **Khadija Mohsen-Finan**, chercheur, responsable du programme Maghreb, Ifri.

Tandis que la croissance démographique laisse augurer une explosion de la demande énergétique dans les prochaines décennies, il s'agit de réfléchir aux modalités des relations entre les pays producteurs et les pays consommateurs. L'augmentation de la demande énergétique en gaz naturel étant chiffrée à près de 400 milliards de m³ d'ici l'année 2030 pour l'Europe, la Russie ne suffira pas, à elle seule, à y répondre. Les acteurs maghrébins sont donc amenés à prendre de plus en plus de place parmi les fournisseurs.

Au moment où l'Union pour la Méditerranée (UPM) donne une nouvelle impulsion aux relations qu'entretiennent les rives Nord et Sud de la Méditerranée, la question énergétique doit alors constituer un axe important de ce projet qui reste encore à définir.

Les intervenants réunis autour de cette table ronde se sont interrogés sur les opportunités qu'ouvre cette perspective d'une Union pour la Méditerranée, en terme de liens énergétiques entre les deux rives de la *Mare Nostrum*. Comment ce projet pourrait-il promouvoir une action de convergence autour de la boucle énergétique méditerranéenne, fondée sur la sécurité de l'approvisionnement, les énergies alternatives et la place du nucléaire civil ?

État des lieux des secteurs énergétiques au Maghreb

Le Maghreb dispose de ressources en hydrocarbure particulièrement importantes, concentrées essentiellement en Algérie et en Libye.

Malgré la concurrence des États-Unis qui ont augmenté leur production de Gaz naturel liquéfié de 9 % entre 2007 et 2008, les pays du Maghreb restent largement compétitifs sur le marché du Gaz, même aux États-Unis. Les installations (gazoducs et terminaux de GNL) au Maghreb offrent une flexibilité d'exportation non négligeable et le gaz maghrébin coûte deux fois moins cher à extraire et à exploiter que le gaz russe ou norvégien. Par ailleurs, de vastes espaces du Sahara n'ont pas encore été explorés.

Tous ces atouts dont dispose le Maghreb, en font un acteur privilégié pour la sécurité en approvisionnement énergétique de l'Union européenne, d'autant que ses relations incertaines avec la Russie la conduisent de plus en plus à se tourner vers les fournisseurs alternatifs. C'est d'ailleurs ce que tend à montrer l'intérêt grandissant du commissaire européen en charge de l'énergie, Andris Piebalgs, pour le projet d'un gazoduc qui relierait le Nigeria à l'Union européenne, *via* l'Algérie.

Aussi, si la croissance de la demande en gaz reste incertaine et la fluctuation des prix du GNL importante, le Maghreb (et *a fortiori* la Libye et l'Algérie) est amené à jouer un rôle de plus en plus important dans l'approvisionnement en ressources énergétiques de l'Union européenne. D'ailleurs, l'Algérie devrait être le deuxième fournisseur de gaz de l'Union européenne en 2020.

Concernant le secteur électrique, le réseau européen est constitué de blocs synchrones : tous les pays sont interconnectés et fonctionnent à la même fréquence. Divisé en trois blocs (Portugal/Pologne, le bloc nordique et l'Angleterre), le bloc européen est interconnecté au bloc Afrique du Nord.

Depuis une dizaine d'années, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sont interconnectés au réseau européen, par le Détroit de Gibraltar. Aussi, la Libye, l'Égypte, la Jordanie et la Syrie qui sont interconnectés, souhaitent se connecter vers l'ouest au bloc européen, à travers la Tunisie.

Par ailleurs, la Turquie envisage également de se connecter vers l'ouest, au réseau européen, à travers la Grèce et la Bulgarie. Les études de faisabilité ayant validé le projet, la connexion de la Turquie au réseau électrique européen devrait être opérationnelle d'ici 2010.

Malgré quelques problèmes techniques qui ralentissent la réalisation de cette boucle électrique méditerranéenne, celle-ci devrait vraisemblablement voir le jour dans les années à venir. C'est, en tout cas, ce pour quoi travaille l'Union pour la coordination de l'électricité (UCTE). Surtout, c'est un projet ambitieux que l'Union pour la Méditerranée peut soutenir.

Construire des partenariats énergétiques dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée

On observe encore d'importantes fractures énergétiques entre les rives Nord et Sud d'une part, et entre les pays de la rive Sud d'autre part. À titre d'exemple, la consommation en énergie *per capita* est 3,5 fois plus élevée dans la rive Nord que dans la rive Sud de la Méditerranée.

L'Union pour la Méditerranée doit donc offrir un cadre qui permettrait de travailler à la fois à un partenariat Nord/Sud mais également à un partenariat Sud/Sud.

Si le Maghreb dispose de ressources importantes, celles-ci sont concentrées essentiellement en Algérie et en Libye. Leur répartition inégale ne bénéficie donc pas à l'ensemble d'une population maghrébine croissante : le Maghreb comptait 83 millions d'habitants en 2006 et les projections démographiques prévoient 100 millions d'habitants d'ici 10 ans. À cette croissance démographique correspond une croissance de la consommation d'énergie qui devrait passer de 75 millions de tonnes d'équivalent pétrole en 2006, à 100 millions en 2020.

Pour répondre à cette demande, il faut une croissance économique soutenue à l'échelle régionale, couplée à des mesures pour lutter contre le gaspillage et à une complémentarité interrégionale basée sur des échanges énergétiques entre les pays du Maghreb.

En somme, le Sud doit intégrer la possibilité de projets communs pour le Maghreb comme un impératif. Or les échanges intermaghrébins restent insignifiants. Pour les stimuler, un instrument d'intégration régionale, que peut incarner l'Union pour la Méditerranée, doit encourager une coopération équilibrée et concertée entre les pays de la rive Sud, de même qu'entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée.

Jusqu'ici, la vision traditionnelle ancrée dans le Processus de Barcelone, reposait plus sur un mercantilisme dans lequel le Maghreb était essentiellement considéré comme un pourvoyeur de matières premières, que sur un partenariat qui permettrait un développement industriel, économique et social de cette région.

Il s'agit donc de repenser les relations Nord/Sud, au-delà des discours sur l'islam radical et sur l'immigration illégale, car la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne ne peut être dissociée de facteurs techniques et politiques qu'implique le développement de la région.

A priori, les relations qui lient les pays consommateurs de la rive Nord aux pays producteurs de la rive Sud de la Méditerranée occidentale, révèlent des antagonismes puisque leurs intérêts divergent. Pourtant, l'idée selon laquelle la dépendance à l'égard des pays producteurs serait trop forte, n'est pas complète. En réalité, c'est une relation d'interdépendance qui lie les deux rives de la Méditerranée occidentale. Aussi ce sont 40 % des importations en gaz et 20 % des importations en pétrole du Nord qui proviennent du Sud pour 95 % des exportations en gaz et 90 % des exportations en pétrole du Sud qui sont déversés sur le marché européen.

Le secteur énergétique offre donc la base d'une interdépendance qui peut à la fois rassurer l'Union européenne sur sa sécurité énergétique future et participer à une meilleure efficacité énergétique de la rive Sud par le transfert de technologies du Nord vers le Sud.

Ces liens énergétiques, créateurs de solidarité autant que d'interdépendance, doivent être encouragés par un renforcement des infrastructures énergétiques, mais surtout par un soutien politique aux structures de gouvernance énergétique, à l'instar du Forum méditerranéen de l'énergie et de l'Organisation méditerranéenne de l'énergie.

L'Union pour la Méditerranée ouvre la perspective de partenariats dans lesquels divers acteurs (universitaires, entrepreneurs, etc.) peuvent intervenir. Le binôme pays producteurs/pays consommateurs nécessite alors d'être élargi pour que soient pris en compte aussi bien les territoires de transit que les entreprises, amenées à jouer un rôle croissant. Il faut donc clarifier la demande des entreprises, repenser leur financement et articuler les politiques énergétiques avec les institutions existantes.

Si l'acteur « entreprise » modifie les rapports énergétiques en se posant comme intermédiaire, les contraintes de rareté et de raréfaction exigent que l'acteur politique revienne dans le jeu énergétique. D'autant que la concurrence stimulée par les États-Unis, la Chine et la Russie, de même que par la perspective de la création d'une « OPEP du Gaz », rétrécit l'accès de l'Union européenne au gaz maghrébin.

Pour restaurer une coopération privilégiée menacée, le président de la République française, Nicolas Sarkozy, a proposé aux pays du Maghreb, l'accès au nucléaire civil. Pourtant, sur le marché du nucléaire civil, la concurrence est tout aussi sévère puisque dans ce secteur, l'Algérie a signé pas moins de 8 accords de coopération préférentielle parmi lesquels figurent, certes la France, mais aussi la Russie, la Chine, les États-Unis, l'Argentine.

Préparer l'avenir énergétique : promouvoir les énergies alternatives

Si le Maghreb est riche en hydrocarbures, la question de « l'après pétrole » est peu présente dans les débats et la perspective d'un modèle de développement énergétique durable axé sur les énergies renouvelables n'y est pas encore solidement ancrée.

Pour palier la raréfaction des énergies fossiles, l'Union pour la Méditerranée a intégré deux projets de développement d'énergies alternatives au Maghreb : l'un concernant le nucléaire civil, l'autre les énergies solaire et éolienne.

S'agissant du recours au nucléaire civil, deux problèmes surgissent, outre son caractère controversé.

D'un point de vue français, la concurrence des acteurs américains, russes et chinois appelle une démarche plus agressive dans l'offre énergétique, et *a fortiori* dans le secteur des énergies renouvelables, que propose l'Union européenne dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

Par ailleurs, seule l'Algérie bénéficie de ressources en uranium dans la région du Hoggar (30 000 tonnes) et son coût d'exploitation reste très élevé.

Aussi, l'Union pour la Méditerranée envisage d'autres plans destinés à encourager les énergies renouvelables, focalisés sur le solaire et l'éolien, que seul le Maroc a développés jusqu'ici. Les capacités naturelles du Maghreb dans le secteur énergétique solaire/éolien étant importantes, reste à opérer un transfert de technologie du Nord vers le Sud.

Par ailleurs, d'autres mesures devraient être stimulées, parmi lesquelles des mesures pour lutter contre le gaspillage. Mais surtout, pour préparer l'avenir énergétique du Maghreb, il faut assurer son développement économique et social. Si le cadre de l'Union pour la Méditerranée révèle un potentiel conséquent en terme d'échanges Nord/Sud, il ne peut souffrir d'un manque d'investissements hors hydrocarbures des pays de la rive Nord dans les pays du Maghreb qui, pour le moment, sont encore faibles au regard des investissements des pays arabes dans cette région.

Enjeux politiques de taille, ces liens énergétiques qui lient les rives Nord et Sud de la Méditerranée occidentale doivent soutenir le développement du Maghreb en favorisant à la fois les échanges Nord/Sud que Sud/Sud.